



**17**

agences d'intérim en 2022



**244,3 M€**

de chiffre d'affaires en 2022



**46 250**

missions effectuées en 2022



**6 117**

salariés de l'intérim en 2022



**9,0 M**

d'heures travaillées en 2022

## L'intérim représente 11 % de la main d'œuvre et 9 % des heures travaillées dans le secteur privé

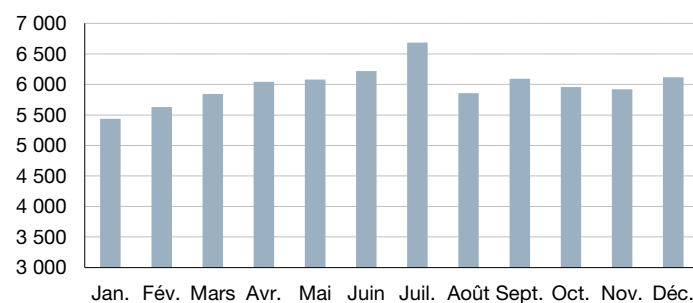
En 2022, les 17 agences d'intérim enregistrées au Registre du Commerce et de l'Industrie ont généré 244,3 millions d'euros de chiffre d'affaires, ce qui équivaut à 8 % du résultat des activités de services aux entreprises<sup>1</sup>.

Les Activités des agences de travail temporaire emploient 6 117 salariés<sup>2</sup> à la fin de l'année 2022, dont 120 personnels permanents, correspondant à 11,0 % de l'ensemble de la main d'œuvre du secteur privé. La saisonnalité de l'intérim fait apparaître une hausse de l'effectif salarié au mois de juillet qui se rapproche alors des 6 700 personnes.

Le volume d'heures travaillées en cumul sur l'ensemble de 2022 dans les Activités des agences de travail temporaire atteint 9 millions. L'activité d'intérim représente ainsi 9,3 % du total des heures travaillées dans le secteur privé en 2022.

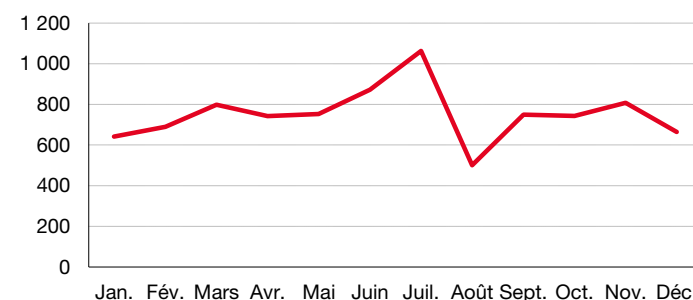
Le nombre d'heures travaillées dans l'intérim dépasse le million en juillet (soit 11,8 % du volume d'heures total en intérim de l'année), traduisant également le pic d'activité estival. A contrario, le mois d'août compte moitié moins d'heures travaillées dans l'intérim ainsi qu'un repli du nombre de salariés (-14 % par rapport au mois précédent), sous l'effet notamment de la baisse d'activité traditionnellement observée dans le bâtiment à cette période.

### 1. Évolution mensuelle du nombre de salariés de l'intérim en 2022



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

### 2. Évolution mensuelle du nombre d'heures travaillées dans l'intérim en 2022



Unité : millier d'heures

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

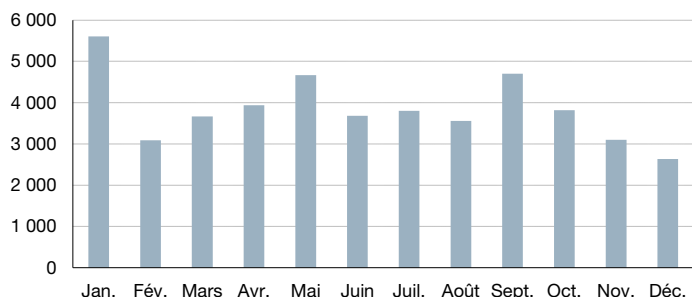
- À la fin de l'année 2022, les Activités des agences de travail temporaire comptent 84,5 % de salariés masculins, une proportion largement plus élevée que dans l'ensemble du secteur privé (61,1 % d'hommes). La population salariée des activités d'intérim est âgée de 40,6 ans en moyenne, soit presque deux ans plus jeune qu'au global.
- La quasi-totalité des 6 117 salariés résident en dehors de la Principauté en 2022, dont 14,0 % en Italie. 15,3 % des travailleurs (un peu plus de 900 personnes) habitent dans l'une des quatre communes limitrophes. La plus grande partie de la population, soit environ 4 100 personnes, sont domiciliées dans les Alpes-Maritimes hors communes limitrophes. Une centaine de personnes vit à Monaco.
- 42,0 % des salariés de l'intérim sont Français, alors que cette nationalité regroupe plus de 60 % de l'effectif global du secteur privé. À hauteur de 1 300 personnes soit 21,3 %, les travailleurs portugais sont au contraire nettement plus représentés dans le travail temporaire et arrivent en deuxième position. 15,9 % des salariés de l'intérim sont Italiens, une proportion semblable au global. Les Monégasques sont pratiquement absents de la population des salariés des Activités agences de travail temporaire.

<sup>1</sup> Les activités de services aux entreprises correspondent aux divisions 69 à 82 de la NAF rév. 2, hors Activités des sièges sociaux (groupe 70.1 de la NAF rév. 2).

<sup>2</sup> Sont considérés dans cette partie les salariés relevant de la sous-classe 78.20Z : Activités des agences de travail temporaire de la Nomenclature d'activités française (NAF rév. 2), indépendamment du secteur dans lequel ils effectuent leur mission d'intérim. Les 120 employés permanents des 17 agences de travail temporaire de la Principauté sont également inclus dans cette population, bien qu'ils n'aient pas le statut d'intérimaire.

## Plus de 46 000 missions d'intérim effectuées sur l'année, dont 43 % dans la Construction

### 3. Répartition mensuelle des missions d'intérim selon la date de début en 2022



Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

### 4. Répartition des missions d'intérim et des jours travaillés selon le secteur de l'entreprise utilisatrice en 2022

	Part de missions	Part de jours
Construction	43,0%	65,4%
dont Travaux de construction spécialisés	38,1%	58,4%
dont Construction de bâtiments	3,6%	4,4%
Hébergement et restauration	20,8%	3,7%
dont Restauration	19,4%	2,9%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	11,7%	7,4%
dont Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	5,5%	1,3%
Commerce de détail	7,7%	4,0%
dont Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	7,6%	3,8%
Industries manufacturières, extractives et autres	5,9%	8,5%
Autres activités de services	2,7%	1,6%
Administration, enseignement, santé et action sociale	2,5%	2,2%
Transport et entreposage	1,8%	2,0%
Commerce de gros	1,7%	2,1%
Activités immobilières	1,1%	0,8%
Activités financières et d'assurance	0,6%	1,4%
Information et communication	0,4%	0,9%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

46 250 missions ont été réalisées par des intérimaires sur l'ensemble de 2022. Si la plus grande partie des contrats sont conclus dès le début de l'année civile (5 601 en janvier, soit 12,1 %), les mois de mai et septembre correspondent également au démarrage de nombreuses missions d'intérim.

La Construction reste, de loin, le grand secteur d'activité (GSA) qui a le plus recours à l'intérim. 43,0 % de l'ensemble des missions de 2022 ont été effectuées pour le compte d'entreprises dont l'activité principale appartient à ce secteur, représentant près des deux tiers de l'ensemble des jours travaillés en intérim. Les missions concernent en majorité les Travaux de construction spécialisés (qui incluent notamment les Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment). Avec 20,8 % de missions en 2022, l'Hébergement et restauration retrouve sa position de deuxième secteur pourvoyeur d'emplois intérimaires qu'il occupait avant la crise sanitaire, bien qu'il ne compte que pour 3,7 % des jours travaillés. La quasi-totalité des missions temporaires de ce GSA relèvent de la Restauration (19,4 % au global), et concernent plus précisément les services des traiteurs. 11,7 % des missions d'intérim de l'année ont été réalisées dans les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, pour 7,4 % des journées. Les Activités financières et d'assurance et l'Information et communication sont les deux secteurs qui ont le moins recours au travail temporaire, comptant chacun moins de 1 % des missions d'intérim de 2022.

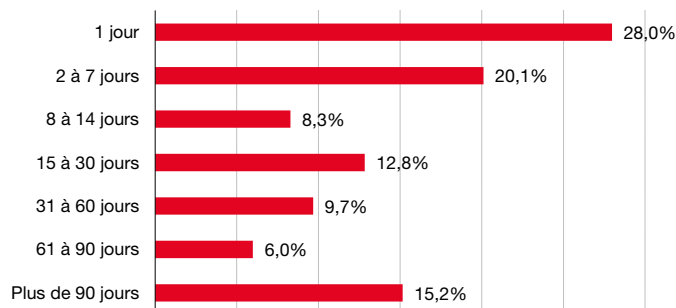
Les qualifications de manœuvre, serveur(se), agent(e) d'entretien, coffreur(se), manutentionnaire ou encore maçon(ne) font partie des plus fréquentes dans les missions d'intérim de 2022.

### 28 % des missions d'intérim n'ont duré qu'une seule journée

En 2022, près de la moitié des missions d'intérim (48,1 %) durent entre 1 et 7 jours. Celles de très courte durée (une journée) représentent à elles seules 28,0 % de l'ensemble des missions de l'année.

La durée des missions d'intérim diffère nettement en fonction du secteur d'activité. C'est dans la Restauration que l'on trouve le plus grand nombre de contrats d'une seule journée : leur part représente plus de 86 % en 2022. À l'opposé, le GSA de la Construction ne compte que 7,4 % de missions d'une journée. Cette proportion est de 10,9 % dans l'Industrie, 21,9 % dans le Commerce de détail et 27,9 % dans les Activités scientifiques et techniques.

### 5. Répartition des missions d'intérim selon leur durée en 2022



Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

Sources : Le chiffre d'affaires mentionné est issu de la Direction des Services Fiscaux. Les analyses présentées dans ce Focus proviennent de deux sources distinctes :

- les statistiques relatives à la population salariée et aux heures travaillées sont issues des données transmises mensuellement par les Caisses sociales de Monaco ;
- les statistiques relatives aux missions résultent de données collectées par l'IMSEE auprès des 17 agences de travail temporaire de Monaco actives en 2022.

Compte tenu du changement de méthodologie et de périmètre (3 agences d'intérim supplémentaires par rapport à 2021), les comparaisons avec les années précédentes ne sont pas présentées.

Missions : Sont comptabilisées toutes les missions dont la date de fin appartient à l'année 2022, quel que soit le nombre d'heures travaillées.